



**de l'école au supérieur**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC\_national

## **RÔLE DES PROFESSEURS PRINCIPAUX CONFINÉS : DES CONSIGNES STRATÉGIQUES ?**

*Par Sylvie CHIARIGLIONE, secrétaire académique du SNALC de Corse et membre du Bureau national  
Avril 2020*

La fermeture des établissements scolaires a réactivé la volonté de lutter contre toute forme de rupture dans les apprentissages, privilégiant l'observation des élèves les plus fragiles ou issus de milieux défavorisés. Une organisation particulière est mise en place, s'appuyant sur certains principes : maintenir le lien avec chaque élève, garantir sa participation à la continuité pédagogique, s'assurer l'adhésion des familles, surveiller l'évolution du vécu de l'élève confiné.

Si, pour honorer ces objectifs, la mobilisation des professeurs principaux s'impose, les directives qui leur sont adressées çà et là sont pour le moins disparates. Certains sont chargés de maintenir le lien avec les élèves pour assurer la gestion de l'expérience des cours à distance, les questions pratiques d'apprentissage. D'autres doivent téléphoner personnellement aux familles pour gérer les absences aux classes virtuelles, les soucis inhérents aux travaux non rendus. Beaucoup sont censés coordonner les équipes pédagogiques afin d'établir un programme de travail équilibré qui ne mette pas en péril l'équilibre psychologique des élèves. Le pompon revient à ceux qui sont supposés trouver des solutions aux problèmes informatiques des familles, arbitrer les querelles internes, accepter les coups de fil à toute heure, assurer un accompagnement des foyers qui ne comprennent pas les consignes pédagogiques et nous en oublions sans doute !

Les circonstances sont d'une rare gravité, l'école est mobilisée de manière légitime, la prise de conscience collective est indéniable, personne ne la remet en question. Cela dit, est-il pour autant normal de solliciter des enseignants sur des missions qui ne relèvent pas de leurs attributions ? Même s'il y est sensible, un enseignant est-il censé gérer l'absentéisme, le décrochage massif, la fracture digitale, les soucis économiques et carences linguistiques de certaines familles ? Un PP peut-il être responsable pédagogique de ses pairs ?

Pour le SNALC, les stratégies de gestion de crise ne doivent pas être prétextes à transformer les enseignants en garde-chiourmes ou à asseoir de nouvelles formes de gouvernance.

**Consultez la rubrique dédiée SNALC sur le coronavirus :**  
[www.snalc.fr/national/article/5490/](http://www.snalc.fr/national/article/5490/)

**SNALC. De l'école au supérieur**